



PARIS, LE 14 SEPTEMBRE 2009

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LES ÉLUS DE LA MONTAGNE S'INQUIÈTENT DE L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC POSTAL

Sur proposition de son Président, Henri NAYROU, député de l'Ariège, et de Vincent DESCOEUR, député du Cantal, Secrétaire général, le Comité directeur de l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM) réuni le 10 septembre à Paris a adopté une motion relative à l'avenir du service public postal.

Redoutant que le changement de statut de l'entreprise publique La Poste ne se fasse au détriment des usagers, les élus de la montagne réclament des garanties sur le maintien du périmètre des missions de service public et d'aménagement du territoire. La présence postale constitue en montagne un facteur essentiel d'attractivité et d'ancrage de la population sur le territoire.

Les élus de la montagne demandent :

- **D'assouplir** les critères d'appréciation de **rentabilité des bureaux de poste** et de ne plus raisonner en termes aveugles de population desservie,
- **D'officialiser le chiffre de 17.000 points de contact**, correspondant à la mission de service public d'aménagement du territoire de La Poste,
- **D'élargir les missions des facteurs** tout en garantissant la sécurité juridique de ses nouvelles fonctions,
- De maintenir **la distribution du courrier J+1** en tout point du territoire afin de garantir l'égalité de traitement entre les usagers,
- De garantir l'avenir de la présence territoriale de La Poste en zone de montagne **en abondant** de façon pérenne **les ressources du fonds postal** national de péréquation territoriale,
- De sécuriser la validité des **conventions instituant les agences postales communales** au regard notamment du droit européen de la concurrence et de la mise à disposition d'agents territoriaux
- **De maintenir l'accessibilité des guichets** et des services financiers proposés par **la banque postale** qui est perçue comme un établissement bancaire refuge pour les personnes isolées et défavorisées.

Le débat parlementaire sur la transformation de La Poste en société anonyme qui s'ouvre dans quelques jours au Sénat sera l'occasion pour les élus de la montagne de se mobiliser et de faire entendre leur voix.